



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
*en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU
GRADE D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
PRINCIPAL DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE
2009

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude d'un dossier, examen critique d'un projet ou une série de
réponses à un questionnaire (durée 3 heures).

Lundi 16 juillet 2012

(Durée : 3 heures)

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

Sujet
Examen professionnel pour l'accès au grade
d'assistant socio-éducatif principal au titre de l'année 2009

Durée 3 heures

A partir de vos connaissances
et en vous appuyant sur votre expérience professionnelle,
vous répondrez aux trois questions suivantes.

1- Pensez-vous que les dispositifs existants en Polynésie française, sont adaptés à la prise en charge des victimes de violences conjugales ? **6 points**

Vous répondrez à la question en deux pages maximum

2- Dans le cadre des violences conjugales, la prise en charge et l'accompagnement doivent-ils se limiter à la victime ? **4 points**

Vous répondrez à la question en une page maximum

3- Vous êtes assistant socio-éducatif principal, on vous demande de participer à un groupe de réflexion pour la mise en place d'actions de prévention des violences conjugales. Que proposeriez-vous comme action de prévention majeure pour lutter efficacement contre ce phénomène ?

Vous répondrez à la question en trois pages maximum

10 points